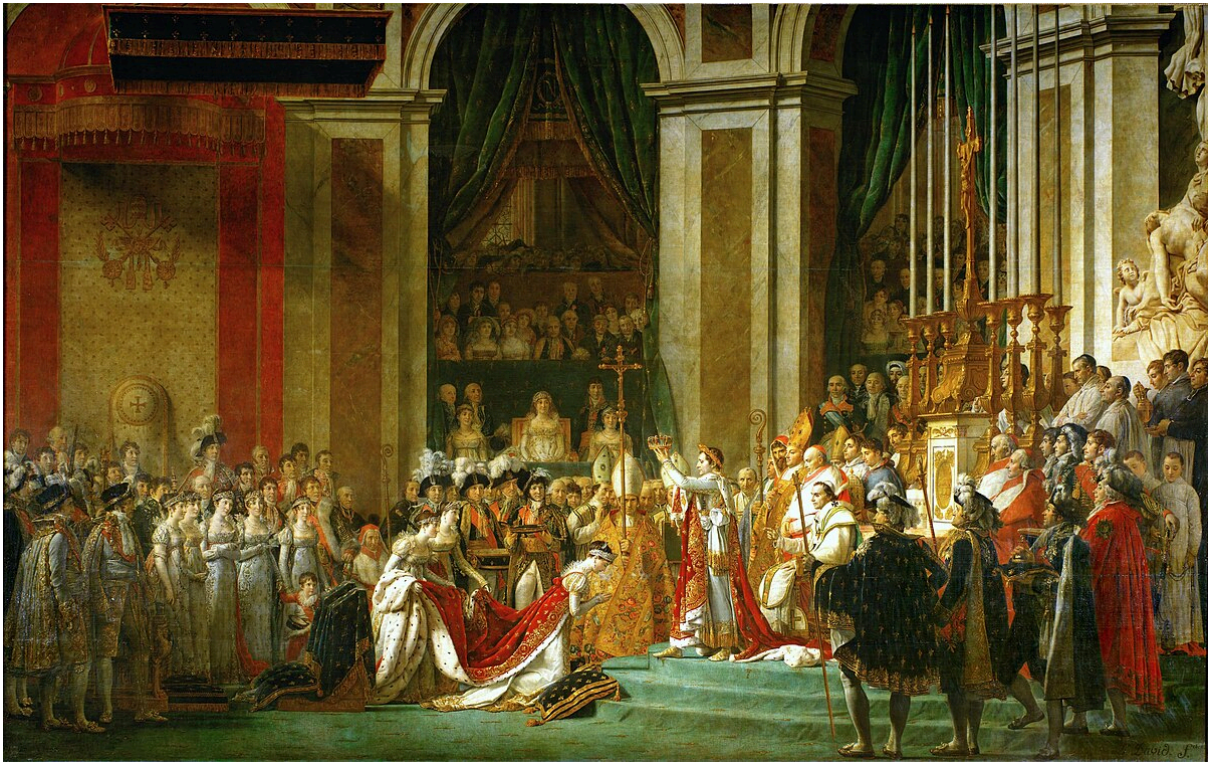
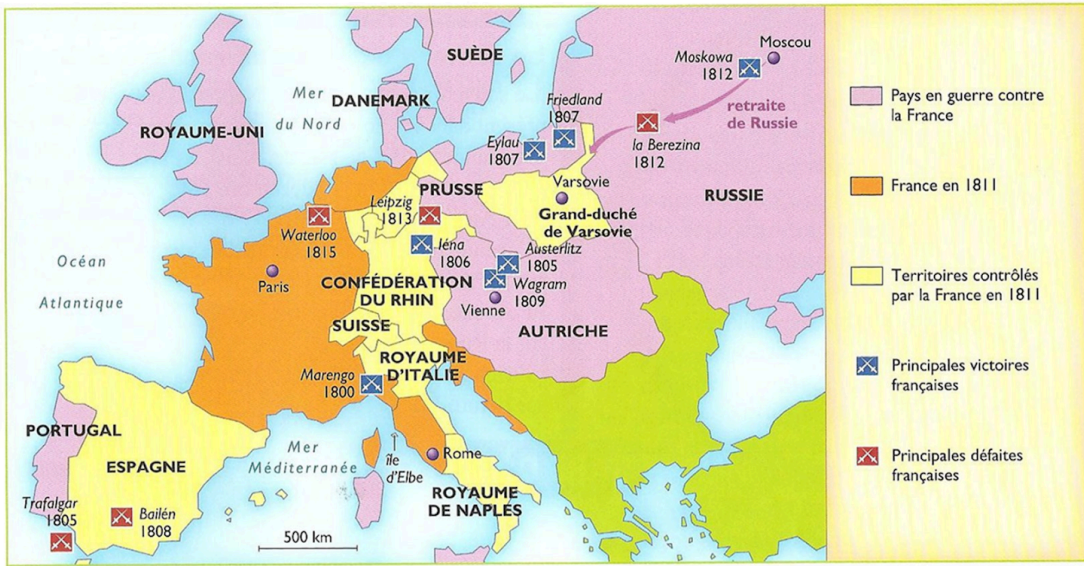


Documents graphiques incontournables de l'unité 1













LES POIRES,

Faites à la cour d'assises de Paris par le directeur de la CARICATURE.

Vendues pour payer les 6,000 fr. d'amende du journal le *Charivari*.

Sur la demande d'un grand nombre d'abonnés des départements, nous donnons aujourd'hui dans le *Charivari* les gravures qui servent à notre défense, dans l'affaire où la *Caricature* fut condamnée à six mois de prison et 2,000 fr. d'amende.

Si, pour reconnaître le monarque dans une caricature, vous n'attendez pas qu'il soit désigné nettement quo par la ressemblance, vous tomberez dans l'absurde. Voyez ces croquis informes, auxquels j'aurais peut-être dû borner ma défense :



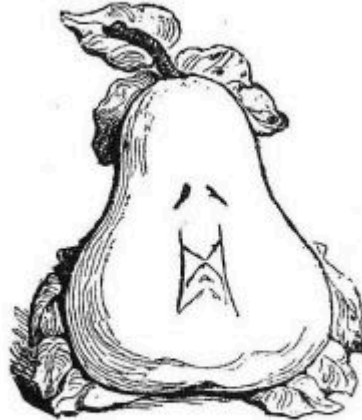
Ce croquis ressemble à Louis-Philippe, vous condamnerez, donc ?



Alors il faudra condamner celui-ci, qui ressemble au premier.



Puis condamner cet autre, qui ressemble au second.



Et enfin, si vous êtes conséquens, vous ne sauriez absoudre cette poire, qui ressemble aux croquis précédens.

Ainsi, pour une poire, pour une briochette, et pour toutes les têtes grotesques dans lesquelles le hasard ou la malice aura placé cette triste ressemblance, vous pourrez infliger à l'auteur cinq ans de prison et cinq mille francs d'amende!!
Avez-vous, Messieurs, que c'est là une singulière liberté de la presse!!